

# Extrait de délibération

## Comité syndical 27 février 2023 –Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le vingt-sept février à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
 Mme Nathalie Brescia a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 21 février 2023  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 15 titulaires, 2 suppléants  
**Absents, excusés :** 16 titulaires, 29 suppléants  
**Votants :** 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés Et /ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
<b>Airvaudais-Val du Thouet</b>	NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier	RICHARD Françoise	
<b>Parthenay-Gâtine</b>	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, GAILLARD Didier, CHEVALIER Éric, BRESCIA Nathalie, BACLE Jérôme, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, GILBERT Véronique, CUBAUD Olivier, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, CLEMENT Guillaume, BACLE Jérôme	CORNUAULT-PARADIS Chantal	
<b>Val de Gâtine</b>	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine	BAILLY Christiane, SAUZE Magalie, BARANGER Johann, TAVERNEAU Danielle, ATTOU Yves,		

### Affectation du résultat 2022 du budget principal du Pays de Gâtine

L'excédent de fonctionnement cumulé 2022 étant de **100 411,18 €** ; le Président propose d'affecter la totalité au compte 002 de la section de fonctionnement « excédent de fonctionnement reporté ».

L'excédent d'investissement cumulé 2022 est de **172 463,26 €** ; il est inscrit au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de la section d'investissement.

**Le Comité Syndical décide, après avoir délibéré et à l'unanimité :**

- d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement cumulé 2022 au compte 002 de la section fonctionnement « excédent de fonctionnement reporté » soit 100 411.18€

- d'affecter l'excédent d'investissement cumulé 2022 au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de la section d'investissement dans sa totalité soit 172 463.26€

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme

Le Président  
 Didier GAILLARD